

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- La crise énergétique est-elle vraiment derrière nous ?

La crise énergétique est-elle vraiment derrière nous ?

Catégorie

Actualité

Publication

30/09/2025

[Flux RSS](#)

Même si elle commence à ressembler à un mauvais rêve, la crise de 2022-2023 reste dans nos mémoires quand on aborde le sujet de l'énergie. Aujourd'hui, les niveaux de prix sont naturellement revenus à des niveaux plus soutenables. Mais peut-on pour autant ne pas se préoccuper des consommations et des contrats dans la gestion quotidienne d'une entreprise ?

Situation concurrentielle de la Wallonie

Toute activité devant faire face à des concurrents étrangers, il convient de savoir que les tarifs d'électricité en Belgique sont parmi les plus chers d'Europe. Si on se penche sur les prix domestiques en France, notre voisin et donc potentiel concurrent direct, nous allons presque du simple au double.

D'autre part, même au sein de notre pays, il existe des différences : l'électricité en Wallonie est de l'ordre de 21% plus chère qu'en Flandre.

S'intéresser à son énergie est donc également une réflexion de stratégie concurrentielle.

Un marché stable ?

En simplifiant le raisonnement, on peut décrire le marché de l'électricité comme un simple marché de l'offre et de la demande.

Du côté de la demande, depuis la crise énergétique, l'ensemble des consommateurs a réagi comme rarement auparavant. On estime que la consommation d'énergie des Belges a reculé à son plus bas niveau depuis 20 ans.

Du côté de l'offre, on parle de 100.000 nouvelles installations photovoltaïques rien qu'en Wallonie en 2023, augmentant ainsi la proportion d'énergie renouvelable dans le mix énergétique belge.

Conséquences ? D'une part, le prix de l'électricité varie avec la météo. Ce fut par exemple le cas début 2024 avec les mauvaises conditions météo. D'autre part, quand il y a du soleil ou beaucoup de vent et peu de consommation, Elia (gestionnaire du réseau électrique en Belgique) régule l'offre et la demande avec des

prix de l'électricité qui deviennent négatifs. C'est ainsi que les entreprises bénéficiant du tarif d'injection horaire se retrouvent à devoir payer plutôt que d'être rémunérées pour leur production durant ces périodes. Or, on constate qu'entre 2023 et 2024, le nombre d'heures cumulées durant lesquelles le prix de l'électricité était négatif a quasiment doublé.

L'autoconsommation de sa production d'électricité ou le bon dimensionnement de son installation devient dès lors également un enjeu stratégique pour les entreprises propriétaires d'un grand nombre de panneaux solaires.

Le prix de l'électron comme seul facteur d'inquiétude ?

L'augmentation du nombre d'installations photovoltaïques n'est pas le seul nouveau challenge pour les réseaux de distribution d'électricité. La fiscalité ayant encouragé les entreprises à basculer vers des flottes de voitures électriques, de plus en plus de bénéficiaires de voitures de sociétés commencent à charger leurs batteries le soir à leur domicile. Des investissements sont donc aujourd'hui nécessaires afin de faire face à ces nouvelles utilisations du réseau, impliquant des augmentations de la facture d'électricité justifiées par ce volet transport d'électricité. Certaines estimations avancent un potentiel doublement de cette partie de la facture en 2025.

L'électricité, seule énergie sous pression ?

En 2027, le système de quotas carbone européen s'appliquant aux industries les plus polluantes (EU-ETS) sera étendu aux combustibles fossiles utilisés dans les secteurs du bâtiment et du transport. Ainsi, les prix du gaz naturel et du mazout augmenteront également.

Quelles solutions ?

L'enjeu énergétique n'est pas à prendre à la légère. Il existe des solutions d'optimisation énergétique sur l'isolation des bâtiments, les changements d'éclairage, les chasses aux gaspillages dans les processus industriels ou la décarbonation de ces derniers et enfin l'autoproduction d'énergie renouvelable. Mais comment s'y retrouver quand ce n'est pas son métier et surtout que le temps est déjà compté pour la bonne gestion de son activité ?

A cet effet, la Région Wallonne a mis en place des dispositifs d'aide. Les deux principaux concernent :

- les Référents Bas Carbone qui interviennent gratuitement dans les entreprises afin de détecter des premières pistes d'économie ;
- les audits énergétiques subsidiés par les Chèques Entreprises jusqu'à 75%, afin d'aller plus loin dans les analyses et les plans d'actions avec des retours sur investissements très intéressants.

Si ce n'est pas déjà fait, il est important de s'intéresser, dès aujourd'hui, à cette thématique énergétique afin d'assurer la rentabilité et la pérennité de votre entreprise.

Randy Francart, Expert en Responsabilité Sociétale des Entreprises, CBC Banque

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le [site de CBC](#).

Deux dispositifs d'aide sont en place chez UCM – Ces dispositifs sont subsidiés et donc gratuits pour les entrepreneurs.

En Wallonie, [une référente Bas-carbone peut se rendre dans les entreprises](#), que ce soit un indépendant, une TPE ou une PME. Elle pourra détecter les pistes d'améliorations et vous indiquer dans quelle mesure il est intéressant ou pas de faire appel aux Chèques entreprises pour la réaliser d'un audit énergétique

Pour Bruxelles, [une équipe de trois conseillers en énergie peut également vous aider](#) à détecter des économies possibles et à passer à l'action.

[Retour aux actualités](#)